

Informations de base

2019/2576(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Dispositions relatives aux instruments financiers, aux options simplifiées en matière de coûts, à la piste d'audit, à la portée et au contenu des audits des opérations et à la méthode à utiliser pour la sélection de l'échantillon d'opérations, ainsi que l'annexe III

Complétant [2011/0276\(COD\)](#)

Subject

3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)
3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)
4.10.15 Fonds social européen (FSE), Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)
4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes
4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC)
4.70.07 Fonds européen de développement régional (FEDER)

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/02/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)00788	
12/02/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/03/2019	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
13/03/2019	Annnonce en plénière de la saisine des commissions associées		
19/03/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
25/04/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		